

Compte-rendu réunion Commission cantine

18 décembre 2012

Personnes présentes : Richard Simailleau (école du Sacré-Cœur), Delphine Pinsard (école du Sacré-Cœur), Mme EON (école Les Moulins de Juillet), Mme DUPIN (école Les Moulins de Juillet), Gwenaël Hamet (Mairie des Touches), Benoît Picaud (Mairie des Touches), Nicolas Royer (Mairie des Touches), Myriam Le Du (Mairie des Touches), Laurence Guillemine (Mairie des Touches)

Objectifs de la commission

- Améliorer le fonctionnement de la cantine
- Superviser les menus
- Mettre en place un règlement

Généralités

- 3 nouvelles réunions seront organisées d'ici la fin de l'année scolaire.
- Le prestataire sera présent lors de la prochaine réunion pour évoquer les menus prévus entre les vacances de février et de pâques.
- 6 232 repas servis entre septembre et novembre soit une moyenne de 140 repas par jour. Une augmentation est constaté les mardi et jeudi (160 repas par jour).

Encadrement / Déroulement

- En raison de l'affluence, 2 services ont été mis en place :
 - o 1^{er} service de 12h05 à 12h45 pour les élèves de l'école Les Moulins de Juillet
 - o 2^{ème} service de 12h45 à 13h35 pour les élèves de l'école du Sacré-Cœur
- Le service débute lorsque tous les élèves sont installés à table.
- 2 personnes encadrent les élèves de primaire et 2 personnes ceux de l'élémentaire. Myriam Le Du supervise les 2 salles.
- Le personnel de cantine aide également les enfants à se préparer pour le retour à l'école.
- Les enfants de maternelle peuvent utiliser une serviette textile.
- La Mairie ne juge pas le temps de repas trop court. En effet, les enfants discutent beaucoup et "perdent" du temps pour manger.

Trajet

- En cas d'accident, les fiches de coordonnées des parents sont présentes à la cantine.
- Une réunion sera organisée entre la Mairie, l'OGEC et la Directrice de l'école du Sacré-Cœur sur l'organisation du trajet. Une nouvelle organisation sera mise en place à la rentrée de janvier 2013 concernant le départ des enfants de l'école du Sacré Cœur (départ dès la sortie de classe et surveillance des enfants sur la cour de l'école publique en attendant que le premier service soit terminé).
- Des formations du personnel aux premiers secours seront envisagées.
- La Mairie envisage de mettre des graviers dans le chemin entre l'école du Sacré-Cœur et la cantine.
- Les liaisons par car ne se feront pas en raison du coût.

Inscription / aspects financiers

- Il est possible d'indiquer à la Mairie que l'enfant déjeune toute l'année afin d'éviter de remplir une fiche rose chaque mois.
- En cas d'absence ou de maladie, un seul repas est facturé. Il est nécessaire de prévenir la Mairie au début et à la fin de l'absence.
- Il est possible d'échelonner le règlement. Dans ce cas, les parents doivent prendre contact directement avec la Trésorerie de Nort sur Erdre.
- Il est envisagé la mise en place d'un règlement par prélèvement automatique.

- Il est également envisagé une comptabilisation par le biais d'un badge. Des erreurs étant possible, les parents devront être vigilants sur la facture.

Menu

- Les repas sont composés de 3 plats et sont élaborés en lien avec un nutritionniste.
- Les enfants sont incités à goûter tous les plats.

Règlement

- L'objectif est de finaliser le règlement pour la fin de l'année scolaire.
- Une réunion spécifique sera organisée au cours du 1^{er} trimestre.
- Les problèmes récurrents sont le jet de nourriture et les incivilités envers le personnel.
- Pour ce dernier cas, les parents seront contactés systématiquement par la Mairie.
- Un registre d'incidents sera également mis en place.